



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

Bureau des inspecteurs  
de l'Éducation nationale  
de l'enseignement  
technique

Martine PASCAL  
IEN-ET  
De Sciences Biologiques  
et Sciences Sociales  
Appliquées

Téléphone  
04 42 91 70 40  
Fax  
04 42 91 70 13  
Mél.

[martine.pascal2@ac-aix-  
marseille.fr](mailto:martine.pascal2@ac-aix-marseille.fr)

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

Madame, Monsieur le Professeur  
De Sciences et Techniques Médico-Sociales  
De Biotechnologies Santé Environnement

Madame, Monsieur le Directeur délégué aux  
formations professionnelles et technologiques

S/c de  
Monsieur le Proviseur  
Du Lycée Professionnel  
De la SEP du Lycée

Madame, Monsieur le Directeur  
Du Lycée Professionnel Privé sous contrat

Aix-en-Provence, le 5 décembre 2016

**OBJET : recommandations pédagogiques pour la mise en place  
de la seconde indifférenciée Bac Pro Accompagnement, soins et  
services à la personne**

Un groupe, constitué d'un PLP biotechnologies ou d'un PLP Sciences et techniques médico-sociales par établissement, s'est réuni le 28 novembre 2016 pour échanger sur la mise en place de la seconde indifférenciée Bac Pro ASSP.

Les recommandations pédagogiques présentées prennent en compte les problématiques les plus fréquentes. Elles sont relativement ouvertes afin de permettre :

- à chaque équipe d'élaborer sa stratégie d'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation ;
- et à chaque établissement de prendre en compte ses spécificités.

A ce jour, nous ne disposons pas d'information sur la gestion de l'orientation des élèves post seconde Bac Pro ASSP.

Nous restons à votre écoute pour tout échange.  
Bien cordialement.

Martine PASCAL  
IEN

Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées

Bruno ARNOUX  
Chargé de mission d'inspection